

L'ESSENTIEL

- Une formation qui attire : + 3,8 % d'inscrits (rentrée 2014) en première année du master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (Meef) (+ 2,3 % sur les autres masters).
- Une attractivité retrouvée pour les concours des premier et second degrés.
- Une réforme co-construite avec les acteurs de terrain qui se traduit par des cadres de référence partagés.
- Une formation qui s'appuie sur la recherche avec un ancrage réaffirmé au sein des universités.
- Une formation désormais accessible par la voie de l'apprentissage dès cette rentrée 2015 à Créteil et en Guyane.

Les données majeures : les indicateurs au vert !**2013-2014**

26 700 étudiants en M1 Meef à la première rentrée universitaire des Espé dont 1/3 n'étaient pas inscrits à l'université l'année précédente. Ce sont des jeunes en reconversion qui souhaitent préparer les concours de recrutement et ont eu confiance dans la nouvelle formation.

2014-2015

27 791 en M1 (+ 3,8 %) et **29 369 en M2** (soit 57 160 au total)

- pour comparaison, la hausse moyenne des effectifs tous masters confondus est de + 2,3 %, il y a donc un intérêt plus marqué pour cette filière ;
- il y a plus de M2 en 2014-2015 que de M1 en 2013-2014 car le M2 accueille tous les fonctionnaires stagiaires lauréats des concours dont ceux qui n'étaient pas passés par le M1 Meef.

Pour le concours 2014 rénové :

- 70 % des lauréats premier degré sont des étudiants inscrits en M1 Meef
- 60 % des lauréats second degré sont des étudiants inscrits en M1 Meef
- dès la première année de la réforme, le master Meef s'est imposé comme « la formation à suivre » pour réussir les concours.

Des concours attractifs et un recrutement de qualité**Un net regain d'attractivité dans le premier degré**

10 822 candidats ont été admis pour **11 122 postes ouverts**. Le différentiel de postes restés vacants, qui concerne l'académie de Créteil, a été compensé sans difficulté grâce à l'organisation d'un concours supplémentaire de 500 postes dans cette académie, pourvus grâce à un nombre très élevé d'inscrits et d'admissibles.

Ces très bons résultats concernent donc dorénavant toutes les académies, y compris celles qui étaient traditionnellement les moins attractives et où une réponse adaptée a été apportée.

Par ailleurs, la constitution par les jurys de listes complémentaires permises par la qualité des concours devrait également permettre de pourvoir les postes restés vacants les années précédentes.

Une progression notable du nombre des recrutements dans le second degré

Cette année, 11 626 recrutements ont été effectués contre 10 268 en 2014, et 9 478 en 2013. Malgré ces bons chiffres qui indiquent que la dynamique de recrutement est clairement engagée, la ministre ne sous-estime pas les efforts qu'il reste à faire pour parvenir à pourvoir l'ensemble des postes ouverts dans le second degré. Il reste encore des postes vacants (1 383 postes vacants sur les 13 000 postes aux concours) qui se concentrent sur quelques disciplines. Mais là aussi le nombre de recrutements augmente : 1 097 Capes de mathématiques (contre 838 en 2014), 1 113 Capes de lettres modernes (contre 887 en 2014), 254 Capes d'allemand (contre 193 en 2014) et 965 en Capes d'anglais (contre 917 en 2014).

La poursuite de la mise en œuvre de la réforme des Espé

Un pilotage de la réforme qui s'appuie notamment sur :

- le comité de suivi présidé par le recteur Filatre qui associe des représentants de l'ensemble des composantes de la réforme (étudiants, enseignants, enseignement scolaire, enseignement supérieur, etc.) ;
- le comité de pilotage au niveau de l'administration centrale qui permet une approche projet entre les deux inspections générales et les trois directions générales.

Des réponses aux points considérés comme perfectibles

Plusieurs textes ont été produits dans une approche de co-production avec les acteurs de terrain sur :

- le tronc commun de la formation et la place renforcée de la transmission des valeurs de la République ;
- les parcours adaptés qui permettent de tenir compte de la diversité des publics fonctionnaires stagiaires (selon qu'ils sont passés par le master Meef1, qu'ils aient déjà un master, un autre master 1, une validation d'acquis professionnels, etc.) ;
- les attendus du mémoire de master Meef (qui doit avoir un contenu disciplinaire et de recherche en relation avec la finalité pédagogique et les pratiques professionnelles) seront finalisés à cette rentrée.

Nos priorités pour cette rentrée

Une formation ouverte à la voie de l'apprentissage

Deux expérimentations seront lancées en septembre (Créteil pour le premier degré et la Guyane pour les premier et second degrés) pour un cursus master Meef par la voie de l'apprentissage donc avec une alternance dès le M1. Les emplois d'avenir professeur (disposition dérogatoire du cadre général des emplois d'avenir) seront progressivement remplacés par des étudiants professeurs apprentis qui s'insèrent dans la démarche de développement de l'apprentissage dans la fonction publique. Comme beaucoup d'autres métiers, celui de professeur pourra se préparer par la voie de l'apprentissage avec une véritable pédagogie intégrée de l'alternance et ceci dès la deuxième année de licence.

Le renforcement de la professionnalisation des concours

Enseigner est un métier, un métier qui s'apprend. Si la formation s'inscrit maintenant pleinement dans cette démarche, il faut davantage professionnaliser les concours, notamment pour le second degré.

Le renforcement du lien entre la formation et la recherche

- un premier colloque des travaux de recherche au sein des Espé a eu lieu en avril ;
- une première expérimentation d'une nouvelle approche du transfert entre recherche, formation et lieux d'exercice est proposée pour la rentrée : l'institut Carnot de l'éducation en reprenant le principe des instituts Carnot qui visent à développer la recherche partenariale avec les entreprises ;
- un appel à projet « territoire éducatif d'innovation numérique » sera lancé début 2016 dans le cadre du programme investissements d'avenir et doté de 30 M€ pour accompagner les sites innovants sur le lien formation recherche autour du numérique.

Une formation partagée

La formation des futurs enseignants doit reposer sur un apport collectif qui passe par la mise en place réelle des équipes pluri-catégorielles (avec des enseignants chercheurs, des ex-personnels des IUFM et des professionnels de terrain). Cela passe par le renforcement de la convention entre le rectorat et l'Espé.